

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE DIALOGUE ET D'INFORMATION DU MERCREDI 14 OCTOBRE 2015

Quartier Saint-Germain

en présence de Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris

Chantal LAMBERT-BURENS, Ajointe au Maire chargée de la petite enfance et Présidente du conseil de quartier Saint-Germain

Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement déléguée aux Seniors et à la lutte contre l'exclusion

James GARNERI, Capitaine de police du commissariat des 5^e/6^e arrondissements

LES GRANDES OPERATIONS

Les travaux du futur **centre de police Saint Sulpice** ont démarré début septembre. La réouverture aura vraisemblablement lieu au printemps 2016. L'accueil du public sera modernisé avec notamment un dépôt de plainte 24h/24.

L'église Saint Germain des Prés va connaître dans les prochaines années une opération de rénovation de grande ampleur grâce notamment à un financement provenant du mécénat. En amont, des travaux d'étanchéité seront engagés autour de l'église. Des fouilles archéologiques ont précédé ces premiers travaux. Le square Félix Desruelle devrait rouvrir avant l'été 2016.

Le chantier de l'auditorium de l'Institut de France est actuellement dans une phase de fouilles archéologiques. Les nuisances dues aux circulations des véhicules de chantier devraient être minimisées au maximum, la rue Guénégaud et le début de la rue Mazarine étant seuls concernés. L'inversion du sens de circulation de certaines rues avait bien été étudiée par la Préfecture de police afin de faciliter la circulation des riverains et l'accès au parking Mazarine, notamment de la rue Jacques Callot. Mais comme elle aurait créé de plus grandes difficultés au carrefour avec la rue Guénégaud, elle n'a pas été retenue.

REAMENAGEMENT DU MARCHE SAINT GERMAIN

Le bâtiment qui abrite le Marché Saint Germain est un ensemble immobilier complexe comprenant de nombreux équipements publics. La partie privée relative aux commerces est la propriété du groupe Banimmo qui a souhaité restructurer la galerie commerçante et attirer de nouvelles enseignes. L'ouverture est prévue pour l'automne 2016 avec des enseignes de renommée internationale dont Uniqlo, Marks and Spencer Food et Nespresso. L'attractivité du Marché Saint Germain en sera renforcée ce qui rejaillira sur tout le quartier. Une rénovation extérieure des arcades a déjà été réalisée cet été.

Pendant les travaux, le marché alimentaire reste ouvert. Ce dernier bénéficiera d'un système de rafraîchissement d'air à l'été 2016. La crèche Lobineau a été fermée par sécurité et fera l'objet de travaux avant sa réouverture en septembre 2016.

PASSERELLE DES ARTS

L'ancien Maire de Paris avait toujours refusé de s'occuper du problème des cadenas de la Passerelle des Arts malgré plusieurs mises en garde du Maire du 6^e. La nouvelle municipalité a accepté enfin de mettre les moyens pour en venir à bout.

Les premiers panneaux en verre ont été posés début octobre, l'opération devant se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

ESPACE PUBLIC

La rue de Buci bénéficie d'un statut particulier qui permet l'installation de contre-terrasses et contre-étalages, ce qui engendre très régulièrement des difficultés en terme de débordement et de circulation piétonne et qui nécessite donc un rappel en direction des commerçants. Jean-Pierre LECOQ indique que s'il était mis fin à ce statut, cela fragiliserait très certainement un nombre conséquent de commerces de bouche et ferait disparaître la spécificité de ce lieu emblématique de Paris.

La création d'une zone touristique internationale aura pour conséquence de permettre au magasin Carrefour de la rue de Seine d'ouvrir le dimanche, rendant un grand service aux habitants du quartier.

Il sera demandé à la DPP ainsi qu'aux effectifs de police d'être vigilants s'agissant du respect des terrasses de la rue de Buci, comme de celles de la **rue du Dragon**.

De même, une action quotidienne est menée **rue des Canettes, Guisarde et Princesse** pour que les nuisances sonores soient minimisées, ces rues étant historiquement animées depuis des décennies. Un problème spécifique existe rue Princesse avec une clientèle qui sort consommer à l'extérieur. Les établissements concernés ont fait l'objet de plusieurs actions des services de police.

PROPRETE

Un travail important a été réalisé par les équipes de la Propreté à la suite du mouvement social qui a touché récemment ce secteur. Les habitants du 6^e ont pu retrouver une situation normale très rapidement alors que des dizaines de tonnes de déchets n'avaient pu être collectées pendant plusieurs jours.

Il faut savoir que la moitié des arrondissements est collectée par des entreprises privées, l'autre moitié en régie comme c'est le cas dans le 6^e, entre 6 heures et 12 heures, sauf impondérable comme par exemple une panne de véhicule de collecte.

Actuellement le sentiment de malpropreté peut être renforcé par la chute des feuilles. Le Maire du 6^e demande par ailleurs régulièrement à la Mairie de Paris davantage de moyens humains et matériels, le 6^e arrondissement étant parcouru par de très nombreux touristes.

LOCATION DES MEUBLÉS TOURISTIQUES

La réglementation en la matière s'est renforcée depuis 1 an notamment pour les arrondissements du centre de Paris. **Ainsi, est-il toujours possible de faire de la location meublée touristique à la condition toutefois de compenser les mètres carrés loués en remettant des surfaces doubles de logement sur le marché. Si la compensation est faite par la création d'un logement social, alors elle se limite à la surface du logement converti en meublé touristique. Ce dispositif est particulièrement contraignant.**

Les services de la Mairie de Paris ont mis en place une procédure de contrôle très dissuasive en lien avec le Parquet. Plusieurs condamnations récentes se sont traduites par des amendes de 25 000 € par logement loué.

Une opération de contrôle d'envergure aura lieu dans le 6^e arrondissement dans les prochaines semaines.